

Date de révision: 05/15/2007

Date de mise à jour: 05/15/2007

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Fixmaster Wear Resistant Putty
Utilisation des produits: Adhésif
Adresse de la société:
 Henkel Canada Inc.
 2225 Meadowpine Boulevard
 Mississauga, Ontario L5N 7P2

Numéro d'élément: 98742_363000 / IDH No. 702267
Région: Canada

Votre contact:
 Téléphone: 905.814.6511
 Téléphone d'urgence: 905.814.6511
 Internet: www.loctite.com

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>%</u>	<u>ACGIH TLV</u>	<u>PEL</u>	<u>AUTRE</u>
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	60-100	10 mg/m ³ TWA particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica Aucune	15 mg/m ³ TWA total dust 5 mg/m ³ TWA respirable fraction	Aucune
Acide gras ayant réagi avec une amine De Propriétaire	10-30	Aucune	Aucune	Aucune
Nonylphénol 25154-52-3	1-5	Aucune	Aucune	Aucune
Diéthylènetriamine 111-40-0	1-5	1 ppm TWA (skin)	Aucune	Aucune
Silice, amorphe, fumée, non cristalline 112945-52-5	1-5	10 mg/m ³ TWA inhalable 3 mg/m ³ TWA respirable	6 mg/m ³ TWA	Aucune
Produit d'addition époxy-polyamine Inconnu	1-5	Aucune	Aucune	Aucune
4, 4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	1-5	Aucune	Aucune	Aucune
Tétramine de triéthylène 112-24-3	1-5	Aucune	Aucune	1 ppm, skin TWA, (WEEL)
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	1-5	Aucune	Aucune	Aucune

3. IDENTIFICATION DES DANGERS
APERÇU D'URGENCE

Aspect: pâte
Couleur: Gris foncé
Odeur: Ammoniacale
Classe de risques SIMDUT: E, D.2.A, D.2.B

DANGER: ENTRAÎNE DES BRÛLURES DE LA PEAU ET DES YEUX.
 PEUT ENTRAÎNER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CUTANÉES ET RESPIRATOIRES.
 PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.
 PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.

Voies d'exposition pertinentes: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact peau

Effets potentiels pour la santé

Numéro d'élément: 98742_363000 / IDH No. 702267

Nom du produit: Fixmaster Wear Resistant Putty

Inhalation:	Réaction allergique des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.
Contact avec la peau:	Peut entraîner des brûlures cutanées Réaction allergique cutanée. Éruption cutanée. Rougeur. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Contact avec les yeux:	Brûlures. Irritation grave des yeux. Rougeur. Atteinte des tissus. L'œdème cornéen peut donner aux lumières une apparence de « brouillard bleu » ou de « brume ».
Ingestion:	Peut être nocif si avalé. Peut entraîner des brûlures dans la bouche et la gorge par ingestion.
État actuel aggravé par l'exposition:	Malaises de la peau. Allergies cutanées. Malaises respiratoires. Maladies oculaires.

Voir la Section 11 pour informations toxicologiques.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Faire prendre de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible) Enlever tout vêtement et toute chaussure contaminés. Laver le vêtement avant de le réutiliser. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. Consulter un médecin si des symptômes surviennent.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Garder la personne calme. Consulter un médecin immédiatement.
Avis aux médecins:	Aucune

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	Supérieur à 93°C (200°F)Setaflash
Température d'auto-inflammabilité:	Non disponible.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion , %:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion %:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion:	En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage
Produits de combustion dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Hydroxyde d'ammonium. Cyanures Nitrosamines. Acide nitrique. Résines phénoliques. Fragments organiques irritants.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le produit de pénétrer dans les drains ou dans les eaux libres.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'inflammation. Contactez immédiatement le personnel affecté aux urgences. Enlever en grattant autant de produit possible. Nettoyer le résidu à l'eau savonneuse. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Garder le récipient fermé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver avant manipulation.
Stockage:	Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation. Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.
Produits incompatibles:	Voir la Section 10.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Loctite au (905) 814-6511.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques:	Utiliser une ventilation par aspiration à la source pour conserver les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition établies.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.
Protection de la peau et du corps:	Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de butylcaoutchouc.
Protection des yeux:	Lunettes antiéclaboussures ou lunettes de protection munies d'écrans latéraux.

Voir la Section 2 pour limites d'exposition.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	pâte
Couleur:	Gris foncé
Odeur:	Ammoniacale
Seuil d'odeur:	Non disponible.
Pression de vapeur:	<1 mmHg @ 20°C (68°F)
pH:	non applicable
Point/intervalle d'ébullition:	137-293°C (278-560°F)
Point/intervalle de fusion:	Non disponible.
Gravité spécifique:	1.07
Densité de vapeur:	>1
Vitesse d'évaporation:	Plus lent/e que l'acétate de butyle
Solubilité dans l'eau:	Légèrement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur du COV:	0%;0 g/L

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Polymérisation:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Aucune
Matières à éviter:	acides forts. des bases fortes. Agents oxydants forts. des amines. eau. Acides minéraux forts Hypochlorite de calcium. hypochlorite de sodium. Acides nitreux et autres agents nitrosants. cuivre. Aluminium. zinc. aldéhydes. cétones. Acrylates. Halogénures organiques. Fer.
Conditions à éviter:	Chaleur excessive. Entreposage avec des produits incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données sur la toxicité des produits:	Non disponible
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible

Numéro d'élément: 98742_363000 / IDH No. 702267

Nom du produit: Fixmaster Wear Resistant Putty

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Données d'Ingrédient Toxicologique et Classe Cancérogène

Composants	LD50s and LC50s	Autres DL50 et CL50	Cancérogène selon le NTP	Listé cancérogène par le CIRC	Cancérogène selon l'OSHA	Cancérogène selon l'ACGIH
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	Oral LD50 (Rat) > 5000 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen
Acide gras ayant réagi avec une amine De Propriétaire	Aucune	Aucune	Non	Non	Non	Non
Nonylphénol 25154-52-3	Dermal LD50 (Rabbit) = 2031 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 580 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Diéthylènetriamine 111-40-0	Dermal LD50 (Rabbit) = 672 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 819 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Silice, amorphe, fumée, non cristalline 112945-52-5	Oral LD50 (Rat) = 3160 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Produit d'addition époxy-polyamine Inconnu	Aucune	Aucune	Non	Non	Non	Non
4, 4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	Dermal LD50 (Rabbit) = 3000 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3200 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Tétramine de triéthylène 112-24-3	Oral LD50 (Rat) = 2500 mg/kg Dermal LD50 (Rabbit) = 550 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	Oral LD50 (Rat) = 2140 µL/kg Dermal LD50 (Rabbit) = 880 µL/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non

Réf: Documentation Toxicologique Organes Affectés/Effets sur la Santé

Composants	Effets sur la santé/Organes cibles
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	Corrosif, Irritant, Poussières nuisibles
Acide gras ayant réagi avec une amine De Propriétaire	Aucune information
Nonylphénol 25154-52-3	Allergène, Corrosif, Irritant, Reins
Diéthylènetriamine 111-40-0	Allergène, Les yeux, Irritant
Silice, amorphe, fumée, non cristalline 112945-52-5	Poussières nuisibles
Produit d'addition époxy-polyamine Inconnu	Aucune donnée
4, 4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	Allergène, Sang, Irritant, Reins, Rate, Reproductif
Tétramine de triéthylène 112-24-3	Allergène, Développement, Irritant, Mutagène, Corrosif
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	Irritant, Corrosif, Allergène

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information en matière d'écologie: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

L'information fournie n'est destinée qu'au produit inutilisé seulement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer selon les réglementations fédérales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les classifications de transport de cette section ne concernent que les emballages autres que le vrac (sauf indication contraire). La classification de transport peut être différente pour les emballages en vrac.

Canada Transport des Marchandises Dangereuses - Terrestre:

Appellation réglementaire: Liquide corrosif, de base, organique, n.s.a. (nonylphénol , diéthylènetriamine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 3267
Groupe d'emballage: III

International Air Transportation (ICAO/IATA):

Désignation officielle de transport: Liquide corrosif, de base, organique, n.s.a. (nonylphénol , diéthylènetriamine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 3267
Groupe d'emballage: III

WaterTransportation (IMO/IMDG):

Désignation officielle de transport: Liquide corrosif, de base, organique, n.s.a. (nonylphénol , diéthylènetriamine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 3267
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Nonylphénol

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Canada- Informations Réglementaires

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

États-Unis- Informations Réglementaires

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche technique santé-sécurité contient des modifications de la version précédente dans les sections: 2, 11

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par:

Gary Pierson, Health and Regulatory Affairs Specialist

AVERTISSEMENT: Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.